



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/947  
S/1997/570  
21 juillet 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Points 109 et 110 de l'ordre du jour  
DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION  
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 21 juillet 1997, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Cambodge  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-jointe, pour information, une lettre datée du 18 juillet 1997, que vous a adressée le Prince Norodom Ranariddh, premier Président du Gouvernement royal du Cambodge, au sujet du coup d'État sanglant qu'a perpétré les 4 et 5 juillet 1997 le deuxième Président, Samdech Hun Sen, contre le premier Président démocratiquement élu.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale, au titre des points 109 et 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire,

Représentant permanent

(Signé) SISOWATH Sirirath

ANNEXE

Lettre datée du 18 juillet 1997, adressée au Secrétaire général  
par le premier Président du Cambodge

Je vous sais profondément gré de vous préoccuper de la situation dans mon pays et de bien vouloir mener les efforts faits pour trouver une solution pacifique à la crise politique actuelle au Cambodge. Je vous suis vivement reconnaissant de m'avoir reçu le 10 juillet au Siège de l'Organisation des Nations Unies et de m'avoir communiqué vos vues sur la question.

Comme vous le savez, la crise est loin d'être terminée. Au moment où j'écris ces lignes, les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est travaillent sans relâche pour remettre en vigueur le cadre des Accords de paix de Paris de 1991.

Le déroulement de la crise m'amène à préciser un certain nombre de questions afin de replacer la situation dans son contexte :

1. La principale raison que les auteurs du brutal coup d'État commis contre moi, le premier Président légalement élu par un scrutin organisé et supervisé par l'Organisation des Nations Unies, avancent dans une lettre datée du 8 juillet 1997 que vous a adressée Samdech Chea Sim, le Président du Parti du peuple cambodgien et chef d'État par intérim, est la "pénétration de forces illégales, composées surtout de soldats en armes appartenant à la faction la plus dure des Khmers rouges, à Phnom Penh et dans ses environs". Les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies s'occupant des droits de l'homme qui ont mené une enquête à ce sujet ont indiqué aujourd'hui qu'ils n'avaient trouvé aucun indice à l'appui de cette assertion. En tant que co-commandant en chef des forces armées royales du Cambodge, je n'avais pas connaissance et n'ai pas été informé par mes partenaires de la coalition, de quelque infiltration par les Khmers rouges que ce soit. C'est Samdech Hun Sen qui a donné un tel ordre, et non pas moi, et c'est lui qui a ensuite contrevenu à l'ordre du Haut Commandement mixte. En tant que chef d'État par intérim, Samdech Chea Sim n'aurait pas dû prendre parti sur cette question.
2. Les auteurs du coup d'État ont également affirmé que "ces mesures préventives prises par le Gouvernement royal ont été décidées pour défendre la Constitution du Royaume du Cambodge et ses acquis depuis les élections générales de 1993". Il est inutile que je réfute cette affirmation des chefs du coup d'État, le monde entier ayant été informé par les médias et les agents de l'aide internationale du comportement barbare des partisans armés du Parti du peuple cambodgien. Quarante personnes ont péri dans la seule capitale Phnom Penh, et un grand nombre d'entre elles sont mortes des suites de tortures. La capitale tout entière a été pillée par les partisans du Parti du peuple cambodgien, qui se sont comportés comme en pays conquis.
3. Les auteurs du coup d'État ont également accusé mes partisans et moi-même d'avoir "pactisé avec les Khmers rouges proscrits"; pourtant, aucune preuve n'a été apportée à l'appui de cette thèse.

4. La lettre de Samdech Chea Sim mentionnait le fait que "le Prince a choisi sa voie, loin de la patrie et du peuple cambodgien". Je tiens à vous informer que je devais quitter le Cambodge pour la France dans l'après-midi du 5 juillet 1997, mais que mes conseillers militaires et feu le général Ho Sok, qui savaient qu'un coup d'État contre moi était imminent et qui craignaient pour ma vie, m'ont convaincu de partir un peu plus tôt. Les événements qui se sont produits ensuite à Phnom Penh ont confirmé les craintes de mes collaborateurs suivant lesquels, si j'étais resté, j'aurais à coup sûr été assassiné.

5. Samdech Hun Sen lui-même a fui le pays avant d'ordonner le coup d'État et se serait trouvé à Hanoi, ce qui a été confirmé par le Ministre vietnamien des affaires étrangères. Il n'a jamais dit à qui que ce soit où il était allé. Il n'est revenu à Phnom Penh qu'après son coup d'État victorieux. Toutes les vidéos diffusées par la télévision nationale ont été pré-enregistrées avant le départ de Samdech Hun Sen pour le Viet Nam.

6. Samdech Chea Sim vous a informé que "la normalité était revenue" au Cambodge. Des informations en provenance de Phnom Penh et d'autres parties du Cambodge montrent qu'il n'en est rien. Les partisans armés du Parti du Peuple cambodgien continuent de traquer et de persécuter des membres du parti Funcinpec, du Parti démocrate libéral bouddhiste, du Parti de la nation khmère et d'autres partis de l'opposition. À ce jour, 29 membres du Parlement cambodgien et de nombreux fonctionnaires n'appartenant pas au Parti du peuple cambodgien ou ne coopérant pas avec lui ont fui pour sauver leur vie dans les pays voisins. D'autres continuent de se cacher et d'attendre de pouvoir franchir la frontière.

7. Enfin, je vous serais profondément reconnaissant de bien vouloir envoyer votre Représentant spécial chargé des droits de l'homme au Cambodge, M. Thomas Hammerberg, pour enquêter sur les assassinats et les tortures en détention dont ont été victimes des cadres du Funcinpec sur l'ordre de Samdech Hun Sen et pour vous rendre compte ainsi qu'à la Troisième Commission lorsque l'Assemblée générale se réunira pour sa cinquante-deuxième session. On ne voit pas la fin de ces crimes perpétrés à la faveur du harcèlement politique et de l'intimidation et des menaces dont il se nourrit.

Le premier Président

(Signé) NORODOM Ranariddh

-----